Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dolot, 4 février 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Blanchard, O. *est cité(e) dans cette lettre*
Dolot *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2 p. (179r, 180v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dolot, 4 février 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34056

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34056?context=pdf

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 février 1861
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDolot
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméSur le départ de Dolot, comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin reproche à Dolot d'avoir prélevé dans la caisse de la manufacture une somme de 3 500 F pour solde de son compte sans en avoir convenu avec lui. Godin juge parfaitement irrégulière cette façon de procéder et enjoint Dolot de reverser dès le lendemain la somme dans la caisse. Godin menace Dolot d'un scandale s'il ne satisfaisait pas à cette exigence.
NotesLa lettre est datée du 4 février 1860 au lieu du 4 février 1861.

Mots-clés

Conflit, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesBlanchard, O.

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBlanchard, O.
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéEmployé/Employée
BiographieEmployé à la comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il réside à Trith-Saint-Léger (Nord) au moment de son embauche en janvier 1861.

NomDolot
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieComptable à Paris au milieu du du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de

Bouleau qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34056?context=pdf

Guise le 16 février 1860

Monsieur Dabot

Lorsque le matin au moment de votre sortie je vous fis remarquer ce que votre départ au moment de l'ouverture du courrier avait de contraire à l'esprit de la position que je vous ai faite dans la maison et que cela rendait entre nous un règlement de compte plus difficile je ne pensais pas que vous eussiez jugé convenable de procéder par anticipation et de régler votre compte vous même sans me faire intervenir la remise que vous m'avez fait de la clef de la caisse me conduit malgré la vérification du bordereau et de l'état qui en a été fait par M. Blanchard à vérifier le livre de caisse aussitôt votre départ. j'ai de la constater que vous avez trouvé convenable de vous compter dans mon prélèvement fr 3500 cette manière irrégulière de procéder de votre part me cause la plus grande surprise ~~elle~~ elle ne me paraît pas en dehors des convenances ~~[illegible]~~ et elle ~~[illegible]~~ devière dans cet ordre comptable quand vous y aurez réfléchi après lecture de cette lettre j'ai la confiance que vous le trouverez comme moi et que vous croirez indispensable de remettre immédiatement à ma caisse cette somme

est le seul moyen qui puisse nous permettre de nous quitter comme je veux le savoir qu'il était dans votre intention de le faire

je vous écris cette lettre afin que vous la trouviez si vous rentrez en ville et que demain aucune entrave ne soit mis à l'accomplissement de cette décision irrévocable de ma part et qui si elle n'avait satisfaction amènerait les conséquences les plus fâcheuses et les plus graves dans nos relations car la journée de demain ne peut se passer sans que j'ai pris un parti pour cela et je me verrais avec histoire obligé au scandale veuillez agréer mes civilités

Godin